

Année 2012

La Salle et la Chapelle Aubry

Numéro 305
AVRIL

L'Éch'Aubryen



**CARNAVAL
des ÉCOLES
du SAMEDI
17 mars 2012**



INFORMATIONS MUNICIPALES :

Conseil Municipal
du mardi 10 avril 2012

Prochaine séance
le mercredi 9 mai 2012 à 20 h 30

Ordre du jour.

Assainissement du complexe des Minières :

Le projet d'assainissement consiste à relier les différents éléments du complexe (cantine, vestiaires, salles polyvalente et omnisports...) au réseau d'assainissement du bourg de la Salle par gravité. Un marché à procédure adaptée a été lancé, en 2 lots : canalisations et contrôle de la qualité. La commission chargée du dossier, suite au rapport d'analyse du 4 avril, a proposé de retenir :

pour le lot 1 : **canalisations et ouvrages annexes**, l'entreprise Lahaye T.P. de la Tourlandry pour un montant de 58 522,60 € H.T. parmi 10 dossiers présentés,

pour le lot 2 : **contrôle de la qualité d'exécution des ouvrages**, la société Technilab d'Ancenis pour un montant de 2078,39 € H.T. parmi 5 dossiers présentés.

Le conseil attribue ces marchés à ces deux entreprises.

Les travaux devront être terminés au cours de l'été avant la reprise des activités sportives et scolaires.

Convention de passage :

Pour la réalisation de l'assainissement du complexe des Minières, une convention de passage, sur 75 m, de la canalisation « Eaux usées » sera établie entre la commune de la Salle et Chapelle et M. et Mme Benoît Huchon propriétaires de la parcelle A 946 jouxtant le complexe. Une indemnité unique calculée par la Chambre d'Agriculture leur sera attribuée.

La présente convention sera enregistrée au centre des impôts de Cholet.

Voirie définitive du lotissement du Coteau 2 et de la place des Mauges :

Un marché à procédure adaptée a été lancé pour ces travaux en mars. Suite au rapport d'analyse du 10 avril, la commission chargée du dossier propose de retenir l'entreprise Lahaye T.P. de la Tourlandry pour un montant de 99 938,40 € H.T. parmi les 7 dossiers déposés. Ces travaux comprennent la voirie définitive de la tranche du lotissement du Coteau 2 et la pose d'une bordure de trottoir et son revêtement dans l'aménagement de la place des Mauges.

Le conseil attribue ce marché à cette entreprise.

- **Pour le Coteau 2 :** Les travaux commenceront fin mai pour se terminer au 15 juillet. Les riverains qui ont des aménagements à réaliser devront les faire pendant cette période.
- **Pour la place des Mauges :** Le reste des travaux d'aménagement de cette place se fera par le collage de bordures et sera réalisé par les employés communaux. Une mise en place de balises provisoires a été effectuée et restera en place pour plusieurs semaines, de manière à appréhender au mieux les problèmes de circulation, de stationnement. L'amélioration de la sécurité pour les riverains et autres usagers, **par le ralentissement de la circulation**, est l'objectif premier de cet aménagement. Le rond-point a été étudié mais n'a pas pu être retenu. Le principe de la priorité à droite est recommandé et de plus en plus installé dans les aménagements nouveaux. A la fin de l'expérimentation, une rencontre sera organisée à la mairie pour recevoir les observations. La date sera précisée dans le prochain Ech'Aubryen.

Indemnités de gardiennage des églises :

Suite à la circulaire préfectorale en date du 15 mars 2012, le montant des indemnités 2012 demeure le même que celui fixé en 2011.

Le conseil reconduit ce montant, soit 119,95 € /église lorsque le gardien ne réside pas dans la commune et ne la visite pas à des périodes rapprochées.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Èvre, de la Thau et du St Denis :

Un courrier du président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE et du président du Syndicat de l'Èvre (SMIBE) sollicite un soutien au projet « Territoires d'expérimentation pour une meilleure qualité de l'eau ». Il fait suite à la demande exprimée par la commune après les inondations du 2 mai 2011.

Ce projet concerne le sous-bassin versant de la Jousselinière (de sa source jusqu'au bourg de la Chapelle-Aubry - 1500 ha) avec les problématiques rencontrées : insuffisance du maillage bocager, absence d'éléments tampons, phénomène d'érosion des sols, phénomènes d'inondations et d'altération de la morphologie du cours d'eau. Les communes concernées sont au nombre de 4 : la Salle et Chapelle-Aubry, Chaudron-en-Mauges, St Quentin-en-Mauges et le Pin-en-Mauges. Une grande part de l'organisation reste à définir.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'adhérer au projet comme partenaire privilégié tant dans sa définition que dans sa mise en œuvre.

Actions sociales d'intérêt communautaire :

Une réflexion est menée sur un projet de bâtiment qui pourrait être mis à disposition de l'association des « Restos du Cœur ». Ce projet est un projet de territoire et il semble pertinent que la communauté de communes en soit le maître d'ouvrage. Le conseil communautaire s'est prononcé favorablement pour l'élargissement des compétences dans ce domaine.

Le nouveau point de cette prise de compétence sera le suivant : « construction de bâtiment, aménagement et équipement de terrain, mise à disposition ». Le conseil adopte cette modification statutaire.

Affaires diverses :

- **Voirie** : Le programme annuel de voirie rurale est en cours d'élaboration pour ce qui concerne les curages de fossés, les réparations et revêtements.

Les têtes de sécurité des entrées de champs uniquement sur les **voies de liaison** seront prises en charge par la communauté de communes lorsqu'il y aura renouvellement, en diamètre 300.

- **Bâtiments** : Dans la perspective de restructuration de la salle polyvalente, des visites de réalisations récentes ont été organisées : salles de Beausse, de Roussay, de St Germain des Prés et de Faye d'Anjou. Y ont participé des membres du conseil disponibles et une représentante du CAUE de Maine et Loire.

La visite de sécurité triennale du complexe des Minières (salles omnisports et polyvalente) s'est déroulée le 2 avril. Un avis favorable a été émis.

- **Zones humides** : Dans le cadre des différentes lois (sur l'eau et environnement), un inventaire des zones humides est **obligatoire** avant fin 2012. Il servira également à l'élaboration du PLUi. Les communautés de communes ayant des SAGE approuvés ont déjà réalisé cet inventaire.

Une commission se mettra en place pour identifier les zones humides de la commune. Elle sera composée de membres représentant des associations tournées vers l'environnement et de membres de la profession agricole.

Une réunion pour **tous les agriculteurs** aura lieu le 4 juillet en présence du cabinet concerné et de la communauté de communes.

- **PLUi** :

Pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, une commission est créée. Elle sera composée du maire, des adjoints et de conseillers disponibles pour suivre son avancement.

- **Sentier de randonnée « Entre la Droille et l'Armazy » :**

Le sentier n'est pas encore réouvert mais les problèmes rencontrés (droit de passage, pourcentage en parties non goudronnées) sont en voie d'être résolus.

- **Assainissement du bourg de la Chapelle-Aubry :**

L'étude de faisabilité d'un nouveau lagunage est en cours. Le dossier doit être terminé en juin par le cabinet ARTÉLIA pour être déposé au Conseil Général, en vue de l'obtention de subvention, très aléatoire en ce moment.

AVIS DE LA MAIRIE :

ÉTAT CIVIL :

Mariage dans la commune :

Cédric ROYER et Stéphanie LIÈVRE 3 rue des Châtaigniers le 14 avril 2012

Décès :

Victor DUPONT 12 Place St Hilaire le 29 mars 2012

RECENSEMENT du SERVICE NATIONAL :

Les filles et les garçons nés au mois de mars 1996 doivent venir se faire recenser à la mairie, sur présentation du livret de famille, avant le 30 avril 2012.

Elections Présidentielles :

Elles auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012 de 8 h 00 à 18 h 00.

Pour les personnes domiciliées à la Salle Aubry et Cancale,
le bureau de vote se situe à la Mairie (Salle du Conseil),
et pour celles de la Chapelle Aubry, il est situé à l'ancien presbytère
(à côté de l'église).

Les personnes qui n'auraient pas reçu leurs cartes électorales peuvent
venir les récupérer dans les bureaux de vote le jour du scrutin.



MAIRIE : elle sera fermée exceptionnellement le **vendredi 18 mai**.

BALAYAGE des BOURGS :

Les prochains passages de la balayeuse sont prévus
le **lundi 23 avril (circuits mensuel et semestriel)** et
le **mardi 29 mai (circuit mensuel)** dans le milieu de l'après-midi.

*Pensez à déplacer
votre véhicule.*

COLLECTES en ZONES AGGLOMÉRÉES :

Ordures Ménagères Résiduelles :

Elles auront lieu le vendredi 4 mai et le vendredi 18 mai
(et non le jeudi 17 mai, jour férié).

Emballages Ménagers (sacs jaunes) :

Elles auront lieu le vendredi 11 mai et le jeudi 24 mai.

*Pensez à sortir vos
poubelles la veille au soir.*

Collectes dans les ÉCARTS :

Les 2 collectes (ordures ménagères et emballages ménagers) auront lieu le vendredi 11 mai
et le jeudi 24 mai (semaines impaires).



COLLECTE des Métaux :

Déchèterie de St Pierre-Montlimart : Mercredi 9 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
Samedi 26 mai de 14 h 00 à 17 h 30
Mercredi 6 juin de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00

Déchèterie de Beaupréau :

Samedi 12 mai de 14 h 00 à 17 h 30
Mercredi 23 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 30
Samedi 9 juin de 14 h 00 à 17 h 30

Pour les dépôts d'objets métalliques de petite taille, un conteneur est disponible en permanence.

Contact SIRDOMDI : Tél. 02.41.71.77.55. Site : <http://www.sirdomdi.com>

RAPPELS :

Cimetières : SVP, veuillez respecter le tri des plastiques et végétaux dans les cimetières. Deux bacs sont à votre disposition pour chaque catégorie.

Urbanisme : Toute construction (mur de clôture, abri de jardin, extension de l'habitation, etc...) est soumise à déclaration préalable ou à permis de construire. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à la Mairie.

Casier pour déchets verts aux Minières : Il est strictement interdit d'y déposer vos déchets verts car le casier est réservé aux employés communaux. Veuillez les déposer à la déchetterie de St Pierre Mt.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES :

Centre des Finances Publiques de Montrevault :

À compter du 2 avril 2012, sont entrés en application les nouveaux horaires d'ouverture au public décidés par la DDFIP 49.

Le Lundi de 13 h 00 à 16 h 00 et du mardi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 30.

SIRDOMDI :

À partir du 2 mai 2012, les professionnels ne seront plus autorisés à accéder aux déchèteries du SIRDOMDI.

Des déchèteries spécifiques leur seront dédiées :

Beaupréau, Melay, St Laurent des Autels, Montjean sur Loire.

Ces derniers ont été avisés personnellement par un courrier du SIRDOMDI.

Les services techniques des communes seront assimilés à des particuliers.

SMIBE : Syndicat du bassin de l'Èvre :

Communication : Des animations mises en place par le SMIBE et le CPIE sont prévues avec les écoles de Jallais, du Fief-Sauvin et de la Chapelle du Genêt. Un guide du riverain est en préparation. Les bonnes pratiques concernent : l'entretien et la restauration de la ripisylve, les plantations, les clôtures et abreuvoirs, les ouvrages hydrauliques, les zones humides.

Travaux sur le ruisseau du Pont-Laurent : L'association d'insertion Alise-Ateliers a réalisé l'entretien sur 5,5 km depuis le Noyer. Elle doit terminer jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Pinoux. L'entreprise Merceron Environnement sera chargée du reliquat (1,4 km). L'entreprise « Clôtures du Val de Loire » a posé 700 m de clôtures.

sur l'Èvre : Entre le Fief-Sauvin et Montrevault, l'entreprise « Merceron » a réalisé 7 km de restauration depuis Haut de Brin et l'objectif est d'atteindre le moulin de Point.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES :

- **Développement touristique :** Un Syndicat Mixte sera créé en regroupant les communautés de communes de Montrevault, Champtoceaux et St Florent-le-Vieil. Une association « Office de Tourisme » intercommunautaire a été créée par une assemblée générale constitutive. L'objectif est de dynamiser ce secteur.

- **PLUi :** Le conseil communautaire a décidé de prescrire un Plan Local d'Urbanisme pour l'ensemble du territoire de la communauté. La commission d'appel d'offres a retenu celle de « Futuroest » associé avec le « Tavernier Paysage » pour un montant de 145 519 € H.T.

- **Zones humides :** Une opération d'inventaire des zones humides et des haies bocagères va être réalisée. Celle-ci est une obligation au regard des règlements des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) existants et un besoin au regard de l'élaboration du PLU intercommunal.

Médecins et pharmacies de garde :

Pour connaître le **médecin de garde**, téléphoner au 02.41.33.16.33, sur semaine, le soir à partir de 19 h 00 jusqu'à 8 h 00 le matin ou au cours du week-end, du samedi midi au lundi jusqu'à 8 h 00. Pour la pharmacie de garde, joindre le service au 3237.

VIE ASSOCIATIVE COMMUNALE :

LES ECOLES DE LA SALLE ET CHAPELLE AUBRY : Carnaval des écoles.

Le carnaval des écoles privées de la Salle et Chapelle-Aubry s'est déroulé le samedi 17 mars sous un ciel couvert. Les familles ont répondu massivement à l'appel des enseignants et du bureau de parents. Et c'est un défilé multicolore qui s'est étiré joyeusement dans les rues de la Chapelle Aubry. Chaque école a ensuite interprété un chant festif avant de se retrouver autour d'un goûter préparé par les familles. Une matinée réussie qui a permis aux nombreuses familles de se retrouver autour d'un temps convivial. *(Voir photos de la première page).*

LES RAGONDINS :

Des cours d'initiation sont organisés pour ceux et celles qui sont intéressés par la pratique de la pêche. Il faut avoir 7 ans et si possible le matériel nécessaire. Le groupe sera limité à une quinzaine de jeunes, encadrés par des bénévoles. Les cours se dérouleront les mercredis de 14 h 00 à 17 h 00, du 23 mai au 4 juillet 2012 à l'étang de la Salle. Les inscriptions sont à prendre chez André BARRÉ au 02.41.75.16.18. Une participation de 3 € par enfant sera demandée à l'inscription.

FAMILLES RURALES :

JEUX INTERQUARTIERS du dimanche 9 juin à 14 h, aux Minières :

(Des informations plus détaillées sont en pages intermédiaires — page 9).

Ces jeux sont organisés à l'initiative de Familles Rurales et soutenus par l'association de football ASSP.

Pour le **district 2** de la commune (le quart Nord-Est), une rencontre est programmée le **vendredi 27 avril à 20 h 30 au Cercle St Paul** pour la préparation de ces jeux.

Ce district comprend la Roche-Vételay, la Denisière, le Foubrard, le Châtaignier, la Bouchetière, le Pré-Chupin, la Couperie, les Quatre-Vents, la Bodonière, la Berchetière (Hte et Basse), la Boisière, la Tuilerie, la Noue, les rues du Jusselin, de la Forge, Notre-Dame, Albérici, Croix du Giron, Clos du Giron et place St Martin.

Ces jeux sont ouverts à tous pour renforcer les liens entre Aubryens.

N'hésitez pas à y participer et à venir à cette réunion.

RELAIS NOUNOUS :

Un service Relais Nounous existe dans notre commune pour assurer un dépannage immédiat, ponctuel et de courtes durées : pour des parents et des assistantes maternelles qui sont confrontés à un problème inattendu et ne peuvent assurer la garde de leur(s) enfant(s).

Pour cela, vous pouvez contacter Mme Humeau Marie-Paule au 02.41.75.41.63 qui vous mettra en relation le plus vite possible auprès de bénévoles prêtes à intervenir. Ce service fonctionne depuis janvier 2009 et il fonctionne bien, n'hésitez pas !

PAROISSE ST DOMINIQUE : Soirée Bol de Riz :

La Soirée annuelle « Bol de Riz » du vendredi 16 mars a réuni plus d'une cinquantaine de personnes dans une bonne ambiance, avec la présentation de documents sur le Bénin.

La somme recueillie (515 €) permettra d'aider 2 associations oeuvrant pour ce pays : « Graine d'Amitié » d'Andrezé et celle d'un orphelinat soutenue par le père Edgar Vigan.

LA SCALA

CABARET 2012 :

La **Scala** (Salle et Chapelle-Aubry Loisirs Animations) organise sa Grande Soirée Cabaret qui se déroulera **le samedi 28 avril 2012** dans la salle omnisports des Minières à la Salle et Chapelle-Aubry, salle qui sera transformée en salle de spectacle pour l'occasion. Cette année, c'est **Patrick Peralta imitateur et humoriste** qui viendra se produire sur scène. Son spectacle intitulé "**Peralta en crise**" risque de vous embarquer dans une crise de rire. La carte à 22 € comprend le dîner et le spectacle. Ouverture des portes à 20 h 00.

Réservez votre date pour la soirée cabaret de la Scala qui se déroulera **le 28 avril 2012** avec un grand spectacle d'imitation et d'humour de Patrick Peralta qui a fait ses débuts sur FR3 dans « **la classe** ».

Réservation au 02.41.75.13.38 le soir de 18 h 00 à 20 h 30.

SÉANCES DE VARIÉTÉS :

Le rideau est tombé sur les variétés 2012 :

La Scala avec la section théâtre a renoué cette année encore avec la magie du spectacle en direct. Toute la troupe 2012 s'en est donné à cœur joie pour vous présenter sa 25^{ème} édition.

Pendant environ 3 heures, les acteurs ont chanté, dansé et joué la comédie pour votre plus grand plaisir.

Cette année, la pièce « **LES PARASITES SONT PARMI NOUS** » a transporté le public chez la Mère Guêze qui a vu débarquer chez elle des touristes pas comme les autres.

Les chanteurs et musiciens ont interprété avec brio « **LES RICOCHETS** » et « **UNE AUTRE HISTOIRE** ».

Les jeunes acteurs étaient aussi de la partie avec « **LA FAMILLE CATASTROPHE** » qui a mis la pagaille dans un restaurant et « **1^{er} JOUR À LA GARE DE TOURNEBROUILLE** » pour une petite farce.

Les fabuleux costumes des danses ont époustouflé le public avec « **LA SALSA** », « **ANDREW'S SISTERS** » et « **LE MEDLEY DE LADY GAGA** ».

Les sketches ont emporté les spectateurs dans une cascade de rires avec « **LA CURE D'AMAIGRISSEMENT** » et « **LE KINÉ** » qui est d'ailleurs libre à ce jour, alors avis aux amateurs...

Les présentations quant à elles se déroulaient au « **CAMPING DE LA POINTE** » jouées par 9 acteurs de la SCALA qui nous ont fait rire tout au long de cette 25^{ème} séance de variétés.

Bravo à tous

Toute la troupe remercie son public qui est toujours aussi nombreux et chaleureux d'année en année et tous ceux qui ont contribué aux préparations et au bon déroulement de ces spectacles.

La Scala, c'est aussi beaucoup d'autres animations : Elle vous donne rendez-vous sur son site internet pour toutes informations : **scala.perso.libertysurf.fr**

POLAIRE et POLO SCALA : À tous les bénévoles de la Scala

La Scala propose une commande de Polaire et de polo à l'effigie de l'association.

Deux jours d'essayage sont prévus pour les tailles des vêtements : le 25 mai de 18 h 30 à 20 h 30 et le 2 juin de 10 h 30 à 12 h 00.

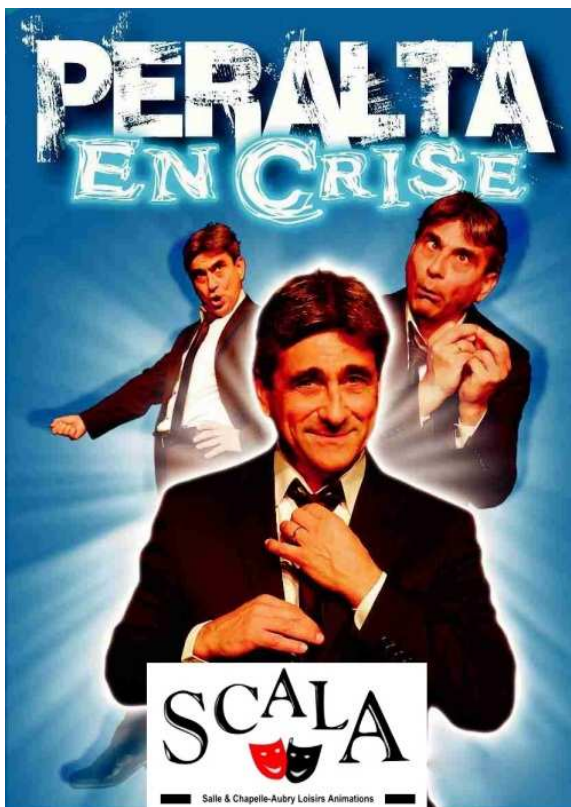
Le prix du polaire est de 15 € et celui du Polo est fixé à 10 €. Alors avis aux intéressés !

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES : MOIS d'AVRIL & MAI

Samedi 28 mai	SCALA, Soirée Cabaret	Salles omnisports et polyvalente
Jeudis 3 et 31 mai	Club de l'Amitié, Détente	Salle St Hilaire, 14 h
Jeudi 10 mai	Club de l'Amitié, Concours interne	Salle St Hilaire
Dimanche 13	SCALA, 17 ^{ème} Rando du Moulin-Vent	Les Minières
Dimanche 20	SCALA, Ping-pong	Salle omnisports

CONCOURS PHOTOS des BIBLIOTHÈQUES du QUARTIER.*La SALLE et CHAPELLE-AUBRY, CHAUDRON-en-MAUGES, St QUENTIN-en-MAUGES**Les photos du concours « Les ANIMAUX à la UNE » sont à déposer dans les bibliothèques au plus tard le dimanche 22 avril.**Il est ouvert à tous (abonnés ou non) selon 3 catégories d'âge.**Récompenses pour les gagnants de chaque catégorie et verre de l'amitié, le 6 mai, à 11 h 30, à la bibliothèque de la Salle.***PHOTO**

Forte participation et bonne humeur au repas annuel du club de l'Amitié le jeudi 22 mars



PATRICK PERALTA
CHANSONNIER, COMEDIEN, IMITATEUR

SCALA Salle et Chapelle Aubry SCALA
Grand cabaret des Miniers avec la SCALA

SAMEDI 28 AVRIL

Tel RESERVATIONS
02.41.75.13.38.

la carte 22 euros sur réservation. (Boissons non comprises)

A partir du 26 MARS

Du LUNDI au VENDREDI de 18 H 00 A 20 H 30



**LA SALLE
ET
CHAPELLE AUBRY
(49)**



DIMANCHE 13 MAI 2012

17^{ème} RANDONNÉE DU MOULIN À VENT



ORGANISÉE PAR la **SCALA**

Salle & Chapelle-Aubry Loisirs Animations

CYCLO ➤ 4 circuits de 28 à 71 kms

PEDESTRE ➤ 4 circuits de 5 à 19 kms
(dont circuit poussettes)

VTT ➤ 4 circuits de 20 à 50 kms
Nouveaux PARCOURS !!!

INSCRIPTIONS de 8h à 10h00
à la Salle Omnisports des MINIERES

PARTICIPATION Adulte 4 €
Enfants de - 12 ans 2,50 €

A L'ARRIVÉE Assiette gamine traditionnelle

TROPHÉES & TOMBOLA GRATUITE

<http://scala.ches-alice.fr>

Publication la Mairie : 11 place St Hilaire 49110 la Salle et Chapelle Aubry

Tél : 02.41.75.76.25 Fax : 02.41.75.75.99

Courriel : mairie.lasalleetchapelleaubry@cc-montrevault.fr

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi et samedi : 9 h 00 à 12 h 00